



<http://www.20minutes.fr/articles/2007/01/30/20070130-high-tech-France-plus-5-millions-d-abonnes-au-tres-haut-debit-en-2012.php>

high-tech

[Imprimer l'article](#)



France: plus 5 millions d'abonnés au très haut débit en 2012

20Minutes.fr avec AFP | 31.01.07 | 18h10

L'accès à l'internet à très haut débit par fibre optique devrait compter plus de 5 millions d'abonnés en France en 2012, une montée en puissance qui se fera aux dépens de l'ADSL qui devrait décliner dès 2010, selon une étude du cabinet Sia Conseil publiée mardi.

Dans cette étude baptisée "le très haut débit redistribue les cartes de l'internet", Sia Conseil prévoit parallèlement une nouvelle consolidation du marché "avec la disparition de deux fournisseurs d'accès internet".

Club-Internet et Alice, acteurs de moindre importance, pourraient faire dès 2007 les frais de cette consolidation du marché qui se regroupera autour des principaux fournisseurs actuels que sont France Télécom (Orange), Free, Neuf Cegetel et les câblo-opérateurs.

Les habitudes de consommation nécessitant de plus en plus de bande passante (ou débit) ainsi qu'une garantie de qualité de service que seule, actuellement, la fibre optique est en mesure d'offrir, figurent parmi les principales raisons qui feront décoller cette technologie.

Ces avantages ainsi que les nouveaux services qui pourront être proposés, comme le cinéma haute définition, la vidéo à la demande et les services peer to peer, permettront d'augmenter la facture par abonné entre 10 et 15 euros par mois, soit un total de 45 à 65 euros suivant l'opérateur.

La position de Free qui a annoncé il y a quelques mois un milliard d'euros d'investissements d'ici 2012 pour développer son réseau de fibre optique sans par ailleurs modifier son prix de 29,90 euros "n'est guère tenable", selon le cabinet.

"Cette gratuité de facade sera compensée par des coûts cachés: installation, facturation de la box, durée d'engagement, coûts de résiliation et autres", prévoit Sia Conseil, qui reconnaît que "la tarification agressive de Free sera une nouvelle fois un des déclencheurs de l'adoption précoce de cette technologie".

© 2007 AFP

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (ou sur cette page selon le cas) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions qui ne peuvent être exclus, ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations ».

© 2006 - 20 Minutes France SAS - Tous droits réservés